Motion de la CCG à l'attention de l'AD de l'USKA du 22 février 2020

Motion: Création d'un fonds spécial pour le Hamfest des 100 ans de l'USKA en 2029

Afin d'assurer le financement du Hamfest du jubilé des 100 ans USKA, qui aura lieu en 2029, un fonds dédié "Hamfest 100 ans USKA" doit être créé. Chaque année, un certain montant prélevé sur le budget annuel ordinaire pour alimenter ce compte.Ce fonds est dédié à la mise en œuvre et au financement des festivités anniversaire des 100 ans de l'USKA lors du Hamfest 2029. Le montant de la contribution annuelle sera proposé par le chef des finances de l'USKA et soumis à l'AD pour approbation dans le cadre du budget. Il serait par ailleurs opportun de traiter en temps utile la question du budget pour le jubilé des 100 ans de l'USKA lors du Hamfest; c'est-à-dire 2 à 3 ans avant l'événement pour déterminer le cadre d'un budget provisoire. Un budget affiné devrait être présenté à l'AD 2028 pour approbation.

Justification:

Le Hamfest 2019 a démontré que le financement d'un tel événement peut peser lourdement sur le budget annuel ordinaire de l'USKA. Dans 10 ans, en 2029, il y aura à nouveau un Hamfest, cette fois-ci pour les 100 ans de l'USKA. Les 100 ans d'anniversaire sont toujours et partout dûment célébrés. Certainement que des coûts dépassant le budget annuel ordinaire de l'USKA apparaîtront. Afin de répartir la charge financière sur plusieurs années, nous proposons qu'un certain montant soit versé chaque année dans ce fonds à des fins particulières. La phase de budgétisation doit évidemment commencer bien en amont. La CCG demande aux délégués d'appuyer cette motion.

Date: 9. Janvier 2020

Max Rüegger, ACC (Rapporteur)

Daniel Venzin, HB9DQK

Kaspar Zbinden HB9EGZ